



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sélection génétique

Question écrite n° 79591

Texte de la question

M. Marc Francina appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le gel de quatre millions d'euros de crédits génétiques pour les unités nationales de sélection et de promotion de la race (UPRA). Les UPRA se consacrent au seul bénéfice de la race, des éleveurs et des filières. Des assurances leur avaient été données en mai dernier, pour ramener le gel des crédits aux environs de 2 millions d'euros qui leur permettait de tenir leurs budgets en réalisant toutefois un effort considérable. En effet, les financements publics représentent entre 20 et 30 % des budgets des UPRA selon les espèces et entre 10 et 70 % selon les races. Avec l'annonce du gel de quatre millions d'euros de crédits génétiques, ces structures risquent la cessation d'activité et ne permet pas à la filière de poursuivre sa refondation courageuse effectuée pour s'adapter aux nouveaux enjeux. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement afin de rassurer ces organisations d'élevage.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministère de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences du gel des crédits affectant le secteur de l'élevage et notamment ceux destinés aux unités nationales de sélection et de promotion des races. Il a été décidé en 2005 un dégel spécial des crédits de génétique animale d'un million d'euros. Cela a permis de financer les dossiers prioritaires et de répondre, au moins partiellement, à la demande des unités en situation la plus délicate.

Données clés

Auteur : [M. Marc Francina](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79591

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10943

Réponse publiée le : 31 janvier 2006, page 950